

<https://www.france-analyse.com/Les-cooperatives-sont-solidaires>



Creative Common By SA

Sociétés Anonymes vs Coopératives

- Politique - Économie -



Publication date: vendredi 6 février 2009

Copyright © Analyses sur la société française - Tous droits réservés

On voit actuellement la difficulté des SA à maintenir leur existant. Elles vont même se délocaliser de la France. Dans une Société Anonyme les actions vont appauvrir l'entreprise à partir du moment où celle-ci ne grandit plus. Quand une action prend de la valeur dans une SA c'est au détriment des salariés qui produisent la richesse. En effet les actionnaires qui font prendre de la valeur à l'entreprise dès qu'ils apportent les sous peuvent trouver un intérêt à très rapidement se désengager à partir du moment où ils gagneront plus à faire des économies qu'à investir.

Aussi les SA sont des entreprises qui servent à créer des investisseurs comme le ferait la création de monnaie dans les banques. Quand les investisseurs obtiennent une marge très importante en économisant ils finissent par quitter l'entreprise. Dans ce cas la part investie est plus faible que la part gagnée à partir du moment où l'entreprise ne fait que maintenir l'existant.

Le fonctionnement en coopérative est un fonctionnement qui nous a paru inadapté quand on voyait la montée des actions des Sociétés Anonymes. Seulement on ne disait pas que les actions ne prenaient de la valeur que temporairement. On aurait dû se poser des questions dès que les premiers actionnaires de SA n'investissaient plus mais économisaient.

Une coopérative ne verrait pas la valeur de ses actions monter en fonction des apports d'argent attribués. La valeur d'une action en coopérative est proportionnelle à la richesse créée par les salariés. Si un salarié quitte l'entreprise avec ses actions il reprend pratiquement l'argent qu'il avait alloué. Il y aura quelques différences mineures si le Chiffre d'Affaire a diminué ou augmenté, ceci en fonction de la richesse réellement produite.

Dans une coopérative un actionnaire vaut un vote. Le conseil d'administration est élu lors d'une Assemblée Générale annuelle et doit des résultats aux salariés qui peuvent tous participer au vote équitabement en amenant une partie de leur salaire. Autrement dit le conseil d'administration devra toujours répondre à l'ensemble de la coopérative, aux salariés qui créent la richesse. Elle pourra donc continuer plus facilement à maintenir l'existant.

Mon père me disait qu'une coopérative a des difficultés à fonctionner avec beaucoup de salariés ou votants. Seulement il existe des coopératives ouvrières de plus de 70 000 personnes comme MONDRAGONE qui vivent en toute solidarité efficacement. En fait MONDRAGONE est une coopérative volontairement divisée en petites coopératives. Une coopérative ne peut en effet fonctionner que si les votants peuvent discuter entre eux et s'entendre. Il est donc inutile d'être distant pour pouvoir prendre une décision sans connaître les caractéristiques de la localisation de chaque coopérative.

En sachant maintenir l'existant MONDRAGONE a donc créé des banques qui pourront peut-être créer de la monnaie, auquel cas une banque en coopérative n'aurait plus réellement de sens car cela n'inciterait plus à créer de la richesse. Les votants pourraient en effet annuler la création de monnaie. Ils ne seraient certes pas des investisseurs mais à quoi bon créer des investisseurs s'il n'y a plus rien de nouveau à créer sous la main ? L'argent pourrait plutôt servir à laisser les salariés passer du temps à cogiter pour un meilleur retour dans leur coopérative. Certains auraient trouver ce qui permettrait de garder ou d'améliorer l'existant.

Sociétés Anonymes vs Coopératives

Il est temps en ce moment pour les salariés de reprendre les rênes de leur entreprise. En effet des entrepreneurs vont arriver à la retraite sans savoir ce qu'ils vont faire de leur société. Transformer une société en coopérative(s) solidaire(s) permettra à celle-ci de rester maître de sa situation longtemps.